

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01828
Numéro SIREN : 490 544 806
Nom ou dénomination : A.M. AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt 6362

Désignation de l'entreprise **SAS A.M. AUDIT ET CONSEIL**Adresse de l'entreprise **38 AVENUE LACOUR****95210 ST GRATIEN**Numéro SIRET * **4 9 0 5 4 4 8 0 6 0 0 0 1 4**Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2**Durée de l'exercice précédent * **1 2**

Tribunal de Commerce

Néant ☐ *

25 JUIN 2014

6362

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 6		
				Net 3		Net 4		
ACTIF								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010		012				
	Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *	028	25 138	030	25 138			
	Immobilisations financières * (1)	040		042				
Total I (5)		044	25 138	048	25 138			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072	309	074		309	862
	Valeurs mobilières de placement	080	393 178	082		393 178	362 458	
	Disponibilités	084	168	086		168	40 304	
	Charges constatées d'avance *	092		094				
	Total II	096	393 656	098		393 656	403 624	
	Total général (I+II)	110	418 793	112	25 138	393 656	403 624	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *		120			1 000		1 000	
Ecart de réévaluation		124						
Réserve légale		126			100		100	
Réserves réglementées *		130						
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132				
Report à nouveau		134			402 524		412 840	
Résultat de l'exercice		136			(10 280)		(10 316)	
Provisions réglementées		140						
Total I		142			393 343		403 624	
Provisions pour risques et charges		154						
Total II		156						
Emprunts et dettes assimilées		156			312			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
Fournisseurs et comptes rattachés *		166						
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		172				
Produits constatés d'avance		174						
Total III		176			312			
Total général (I + II + III)		180			393 656		403 624	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS A.M. AUDIT ET CONSEIL		Page 4		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				13 1 1 2 2 0 1 7		13 1 1 2 2 0 1 6		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue	biens	215	214				
		services *	217	218	800	800		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	800	800		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	13 198	12 463		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	151	795		
	Rémunérations du personnel *			250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements *			254				
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	13 964	13 258		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(13 164)	(12 458)		
	Produits financiers		(III)	280	2 884	2 142		
	Produits exceptionnels		(IV)	290				
	Charges financières		(V)	294				
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300				
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(10 280)	(10 316)			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	10 280		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	615			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Déductions	Entreprise nouvelle (44, septies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, undecies)	127	
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
Divers ZFA (44, quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	354	10 964		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356					
Déficits	Déficits antérieurs reportables : *9.....285 dont imputés sur le résultat :				360			
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			370	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	372	10 964	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS A.M. AUDIT ET CONSEILNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460 25 138	462	464	466 25 138	25 138
	Autres immobilisations corporelles	470 836	472	474 836	476	
	Immobilisations financières	480	482	484	486	
	TOTAL	490 25 973	492	494 836	496 25 138	25 138

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506
	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550 25 138	552	554	556 25 138
	Autres immobilisations corporelles	560 836	562	564 836	566
	TOTAL	570 25 973	572	574 836	576 25 138

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1	836	836							
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578 836	580 836	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.M. AUDIT ET CONSEIL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	9 285
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	9 285
Déficits de l'exercice	860	10 964
Total des déficits restant à reporter	870	20 249

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	160
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	469
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A.M. AUDIT ET CONSEIL
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 38, Avenue Lacour
95210 SAINT GRATIEN

RCS Pontoise n° 490 544 806

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION

Nous vous proposons d'affecter la perte nette de l'exercice, s'élevant à 10 280.25 Euros en diminution du Compte Report à Nouveau

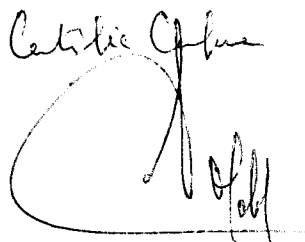
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires approuve la proposition du Président, et décide d'affecter la perte nette de l'exercice, s'élevant à 10280.25 Euros, de la manière suivante :

- Diminution du Compte Report à Nouveau 10 280.25 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Ophus', with a large, stylized loop at the bottom.